|  |  |
| --- | --- |
| Etat |  |

 Niort, le 20 février 2024

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Mines de Melle : la campagne de dépistage est toujours en cours pour évaluer l’impact de l’activité minière sur la santé de la population et assurer sa protection

**Depuis le mois de novembre 2023, dans le cadre de la pollution des sols engendrée par l’activité historique minière, tous les Mellois sont invités à se faire dépister au laboratoire de biologie~~s~~ de la ville de Melle. Pourtant, à ce jour, à peine plus de 200 personnes ont réalisé ce dépistage dont une vingtaine d’enfants seulement, alors qu’il a été proposé à l’ensemble de la population, par l’intermédiaire d’un courrier glissé dans le journal communal.**

**I POURQUOI RÉALISER CE DÉPISTAGE EST IMPORTANT ?**

Le premier objectif est **d’assurer la protection de chaque riverain** car l’exposition répétée à ces polluants peut être à l’origine de plusieurs pathologies pour lesquelles il existe des solutions de suivi ou de prise~~s~~ en charge.

Le deuxième objectif est **de mieux cerner l’impact potentiel des activités minières sur la santé des habitants.** À l’issue de ces analyseseten fonction des résultats nous **pourrons** être rassurés mais il faut pour cela que la population participe **de façon plus importante à ce dépistage.**

L’ARS encourage donc la population à réaliser ce dépistage et notamment avec une attention particulière pour :

* les enfants de 6 mois à 6 ans et les femmes enceintes,
* les enfants jusqu’à 18 ans, les femmes envisageant une grossesse, les usagers du lycée agricole de Melle, les adhérents au club de sports en extérieur (rugby, football,...) de Melle et les usagers des jardins potagers partagés.

**I COMMENT SE FAIRE DÉPISTER ?**

**Le dépistage est proposé jusqu’au 29 juin 2024. Le courrier d’invitation doit être présenté au laboratoire (s’il a été perdu, il est possible de contacter :** ars-dd79-sante-environnement@ars.sante.fr / 05 49 06 70 43**)**

Deux analyses biologiques seront réalisées :

* Une analyse de sang pour mesurer la concentration en plomb,
* Une analyse d’urine pour la concentration en arsenic.

Prenez rendez-vous auprès du **Laboratoire de biologie médicale de la ville de Melle** (1 Rue de la Mairie, 79500 Saint-Martin-lès-Melle), par téléphone au 05 49 27 18 01 ou via Doctolib avec le motif « dépistage Mine de Melle ». Les deux analyses étant à réaliser simultanément, vous devrez récupérer au laboratoire le matériel nécessaire à l’analyse d’urine préalablement au rendez-vous principal pour la prise de sang.

Une page internet dédiée est consultable sur le site de l’ARS avec une Foire aux questions et des conseils de prévention pour les habitants de Melle : <https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/mines-de-melle>

**Contact presse ARS Nouvelle-Aquitaine**

N° presse : 06 65 24 84 60
ars-na-communication@ars.sante.fr